

Prison civile de Niamey

Projet tricotage à la machine

Présentation de PRSF

Organisation de solidarité internationale créée en 1995, PRSF poursuit les objectifs suivants :

- apporter un soutien moral et matériel aux personnes détenues dans les 7 pays francophones d'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Bénin, Burkina Faso, Niger, Guinée - Conakry, Togo, Mali.)
- améliorer les conditions de vie en prison en matière d'hygiène-santé, alimentation, accès au droit, loisirs et réinsertion
- faire progresser la démocratie grâce à la présence de la société civile au sein du monde carcéral
- contribuer à l'application effective des droits de l'Homme et entreprendre toute action visant à l'humanisation des prisons
- engagement dans des actions durables, en respectant la confidentialité des interventions, en coopération indispensable avec les autorités politiques, judiciaires et pénitentiaires des pays d'intervention.

Depuis 2020 tous les membres de PRSF sont bénévoles.

En France : Bureau de 7 membres ; Conseil d'administration de 17 membres ; 14 responsables pays et environ 400 donateurs individuels .

En Afrique de l'Ouest, environ 400 bénévoles visitent plus de 80 prisons regroupant plus de 45000 détenus.

Au Niger, environ 80 visiteurs de prison bénévoles interviennent dans 14 prisons.

Présentation du projet de création d'un atelier de tricotage à la machine

Prisonnier Sans frontières, présent au Niger depuis 2003, est engagé auprès des autorités nigériennes pour contribuer au développement de la démocratie et en particulier de l'humanisation des conditions de vie des personnes détenues.

Le quartier des femmes de la prison civile de Niamey comprend habituellement plus de 40 détenues dans une oisiveté quasi-totale, mis à part quelques activités animées par une religieuse, sœur Rya et l'aumônerie catholique. La plupart d'entre elles n'ont aucune formation professionnelle. La formation proposée répond à plusieurs problématiques :

- l'oisiveté des détenues
- manque de formation professionnelle des détenues
- difficultés de réinsertion sociale lors de leur libération
- Importance de la récidive.

La création d'un atelier de tricotage à la machine dans le quartier des femmes de la prison civile de Niamey a pour but de procurer une formation professionnelle aux détenues puis de soutenir et faciliter leur réinsertion sociale lors de leur libération.

1/ La formation initiale

Elle sera suivie par Kallarika, coordinateur national et Marie Cécile, responsable de l'équipe terrain de Niamey et sera centrée sur la confection d'habits d'enfants.

Au cours des 3 mois de formation initiale, 17 femmes détenues à la prison civile de Niamey et une femme membre de l'équipe terrain seront formées, à charge pour elles de transmettre ensuite cette formation à d'autres femmes détenues.

Chaque mois ce sont 6 nouvelles personnes qui sont formées et commencent à produire des articles dès leur formation.

L'activité de l'atelier se poursuit ensuite en autofinancement grâce au produit de la vente des articles tricotés et les femmes qui le souhaitent sont formées par les codétenues.

2/ Un projet pérenne

Ce projet a vocation à s'autofinancer par la vente des articles réalisés dans l'atelier. La vente sera assurée par les membres de l'équipe terrain de Niamey.

Un comité de gestion (Coges) spécialement mis en place assurera le fonctionnement matériel et la gestion financière de cet atelier. Ce comité est composé du régisseur, de garde, de membres de PRSF et de représentantes des femmes détenues.

Une partie du produit de la vente sera réservée à l'entretien des machines, une autre aux achats liés à la fabrication, et une autre au versement d'un pécule aux femmes engagées dans cet atelier.

3/ Un appui à la réinsertion

Lors de leur libération, un kit pourra être remis aux femmes formées comprenant une machine à tricoter et le matériel permettant d'exercer le tricotage et de disposer ainsi de revenus. Les bénévoles de PRSF assureront un accompagnement des femmes bénéficiant de cette possibilité.

Mahamadou Issoufou dit Kallarika, Coordinateur national
Chantal et François Berger, Responsables pays

Le 19 décembre 2021